

## **Conséquences à tirer de la crise du coronavirus**

### **La production pharmaceutique suisse doit être renforcée**

#### **La Suisse a besoin d'une production pharmaceutique forte**

La production pharmaceutique suisse doit être soutenue et renforcée pour garantir l'approvisionnement de la population suisse en médicaments importants pour les soins de base. Les graves goulets d'étranglement qui se sont produits dans un passé récent et les conséquences à tirer de la pandémie Covid-19 confirment cette nécessité.

#### **Nous réalisons aujourd'hui et nous sommes parés pour demain**

Les entreprises réunies au sein du Groupement d'intérêt PME Pharma Suisse s'engagent pour la production pharmaceutique en Suisse, assurent l'approvisionnement sanitaire de notre population, contribuent à la sécurité de l'approvisionnement et empêchent l'apparition de goulets d'étranglement dans les livraisons. Elles sont prêtes à continuer de jouer un rôle significatif dans l'approvisionnement de notre pays en médicaments importants pour les soins de base.

Leur mode de production agile et proche du marché permet une adaptation immédiate des quantités produites aux besoins réels sans qu'il soit nécessaire de financer des stocks obligatoires excessifs qui, en règle générale, doivent être amortis par la suite. Les chaînes de livraison performantes et les stocks de matières premières et auxiliaires ainsi que de matériel d'emballage garantissent une sécurité d'approvisionnement maximale durant de longues périodes.

Ces entreprises sont parfaitement prêtes à renforcer ce rôle à l'avenir dans l'idée de réduire le plus possible la dépendance de la Suisse de l'étranger et notamment des Etats fournisseurs asiatiques.

Cet objectif peut être atteint si les conditions-cadres régulatrices sont adaptées dans les domaines suivants:

- l'exploitation de sites de production et l'admission de produits pharmaceutiques.
- les taxes trop élevées pour ce petit marché et, de surcroît, constamment augmentées (adaptation au pouvoir d'achat), alors qu'il faudrait au contraire les réduire par rapport à leur niveau actuel.
- un système de formation des prix qui tienne compte du pouvoir d'achat, donc aussi des coûts de production plus élevés en Suisse, de sorte qu'une production couvrant les frais soit possible. Ce système de formation des prix doit aussi admettre des hausses de prix, notamment en cas d'augmentation des prix des matières premières et auxiliaires.

Des entreprises pharmaceutiques petites à moyennes ne peuvent pas se permettre d'avoir uniquement dans leur portfolio des produits nécessaires à l'approvisionnement de base. Pour pouvoir mettre à disposition un large assortiment de produits pharmaceutiques destinés aux soins de base, elles ont cependant besoin de conditions-cadres équitables.

Les membres du Groupement d'intérêt PME Pharma Suisse sont prêts à faire des propositions dans ce sens et à participer activement au processus d'optimisation des conditions-cadres en faveur de la production nationale de médicaments.

### **Conséquences importantes à tirer pour le système de santé suisse**

Les semaines passées de la crise du coronavirus avec leur cortège de fermetures des frontières, de retards des exportations, voire de blocages des exportations ou de confiscation de biens importants par des autorités douanières étrangères ont révélé non seulement la fragilité de notre système commercial international globalisé, mais aussi la rapidité avec laquelle des chaînes de livraison internationales sont rompues et la forte dépendance de la Suisse de médicaments importés.

La pénurie de masques de protection et de désinfectants, qui s'est rapidement déclarée, n'était que le premier effet. Elle a été suivie par une aggravation des goulets d'étranglement qui affectaient déjà auparavant la livraison de médicaments.

La globalisation de la production de biens médicaux doit donc être relativisée et remise en question, car le seul raisonnement économique ne saurait prévaloir dans ce domaine: le but du système de santé est en effet de protéger la population et de préserver sa santé, notamment en périodes de crise. Une des principales conséquences à tirer de la pandémie du coronavirus est donc de vérifier rapidement dans quelles conditions-cadres la production de biens médicaux pour les soins de base et, plus particulièrement, de médicaments peut être augmentée en Suisse.

Une pression massive est exercée sur les prix de médicaments peu chers, mais importants pour les soins de base, dont la majorité coûtent entre 10 et 20 francs, beaucoup même moins de 5 francs par emballage. Elle a provoqué un transfert de la production à l'étranger et exposé les fabricants suisses à une concurrence extrêmement dure. La conséquence directe est que la production de nombreuses spécialités à faible volume de vente a dû être abandonnée.

La sécurité de l'approvisionnement de la Suisse ne peut donc plus être garantie durablement dans ces conditions.

La situation s'aggrave du fait que ce sont fréquemment les mêmes fabricants étrangers (souvent du sud-est asiatique, de Chine et d'Inde) qui produisent pour plusieurs fournisseurs du marché suisse et européen les substances actives destinées aux médicaments ayant les mêmes effets, respectivement répondant aux mêmes indications. Nous avons donc affaire à un simulacre de concurrence qui comporte de surcroît de gros risques pour la collectivité.

En d'autres termes, la disparition d'un seul fabricant étranger de substances actives peut menacer l'approvisionnement de la Suisse, indépendamment du nombre de produits similaires disponibles sur le marché national.

Les goulets d'étranglement, qui ont résulté de cette situation et qui s'aggravent sans cesse, menacent la santé de notre population.

Il s'agit donc vérifier dans quelles conditions l'approvisionnement de la population suisse en médicaments importants destinés aux soins de base peut être assurée plus efficacement grâce à une augmentation de la production en Suisse.

A court terme, il faut que l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) cesse de baisser les prix de médicaments LS déjà peu coûteux, faute de quoi des médicaments supplémentaires disparaîtront dans les mois à venir du marché suisse, si bien que la situation en termes d'approvisionnement sera encore plus précaire. En outre, il faut immédiatement appliquer une régulation qui permette également des hausses de prix, notamment quand les prix des matières premières augmentent (voir exemple ci-dessous).

Comme expliqué dans ce qui suit, un renforcement et une extension de la production pharmaceutique suisse est dans tous les cas préférable à une augmentation des stocks obligatoires.

### **Que signifie "approvisionnement de base"? Pourquoi les diagnostics de laboratoire, la technique médicale et la branche pharmaceutique sont-ils absents de la stratégie de la Confédération?**

La Confédération et les cantons doivent, dans le cadre de leurs compétences, veiller à un approvisionnement médical de base suffisant, d'une qualité élevée et accessible à tous.

Dans l'accomplissement de cette tâche, la Confédération n'a jusqu'ici impliqué que les fournisseurs de prestations médicales, mais non pas d'autres branches importantes de la santé publique comme les diagnostics de laboratoire, la technique médicale et les producteurs pharmaceutiques. Elle est donc invitée à élargir rapidement son champ de vision et les échanges d'expériences, aussi dans la perspective du développement de solutions.

### **Un site de production suisse fort et évolutif n'est pas seulement important en période de crise**

Jusque dans les années 80 et même 90, il existait en Suisse plusieurs douzaines d'entreprises pharmaceutiques de taille moyenne qui produisaient en Suisse pour le marché national et pour l'exportation.

Durant les décennies écoulées, la production de médicaments en Suisse a malheureusement constamment reculé et de nombreuses entreprises pharmaceutiques suisses ont complètement disparu du marché.

Il y avait et il y a toujours trois bonnes raisons à cela:

- (1) Rachat de petites entreprises par des grands groupes internationaux qui concentrent leur production dans des sites étrangers financièrement avantageux (pays à bas coûts de production) et n'entretiennent en Suisse que des organisations de distribution légères et peu coûteuses.
- (2) Augmentation constante des obstacles régulateurs pour l'exploitation de sites de production ainsi que pour l'admission de médicaments; taxes trop élevées pour un aussi petit marché et augmentant constamment (adaptation au pouvoir d'achat).

(3) Constantes baisses de prix ordonnées par l'Etat et justifiées par des comparaisons de prix avec l'étranger, de sorte que les prix tombent au niveau des frais de production en Suisse, voire en-dessous de ceux-ci. De surcroît, ces interventions ne tiennent aucun compte du pouvoir d'achat plus élevé en Suisse. Le résultat est que le rendement baisse à tel point qu'il n'est souvent plus possible de produire en Suisse à des prix couvrant les coûts.

La combinaison de ces gros obstacles régulateurs avec la petitesse d'un marché national trilingue est un défi extrêmement lourd à relever pour les producteurs.

Désormais la Suisse doit acheter à l'étranger de nombreux médicaments importants pour les soins de base. La production d'antibiotiques et de vaccins a même cessé en Suisse. Il en a résulté, bien avant l'éclatement de la crise du coronavirus, de sérieux goulets d'étranglement sur le marché suisse et cette situation ne cesse de s'aggraver. Mais ce n'est pas tout: l'Inde a stoppé en mars 2020 l'exportation de 26 substances actives destinées au marché européen. Les conséquences de cette mesure seront graves et les problèmes d'approvisionnement en médicaments s'alourdiront probablement une fois de plus d'ici à la fin de l'été ou de l'automne 2020, et cela indépendamment de la crise du coronavirus.

Un exemple concret parmi beaucoup d'autres:

Produit: Liquemin Vials 25'000 I.E./5 ml de la maison Drossapharm SA

Il s'agit d'un produit basé sur l'héparine non fractionnée (HNF).

Indications / Applications: thérapie et prophylaxie de maladies thrombo-emboliques de toutes les étiologies et localisations ainsi qu'à la suite d'une thérapie thrombolytique, par exemple streptokinase, et en cas de coagulation intravasculaire disséminée; en cas d'infarctus cardiaque; effet anticoagulant en cas d'application de la circulation extracorporelle et de l'hémodialyse. Prophylaxie et thérapie de l'hyperlipidémie.

Liquemin est utilisé dans les services de soins intensifs des hôpitaux. Durant la pandémie du coronavirus quelques patients en soins intensifs sont branchés sur un appareil cardio-pulmonaire et 50% des patients en respiration artificielle doivent être placés en dialyse. Dans les deux cas, il n'est permis selon les guidelines de ne donner que des produits HNF en cas de nécessité.

Liquemin couvre environ 30-35% du marché hospitalier suisse.

Il y a trois ans, le prix départ usine était de 34.90 par emballage de cinq unités. Selon la liste des spécialités (LS) et après une baisse du prix, le prix départ usine n'est plus que de 16.12 francs par emballage de cinq.

En raison du prix actuellement élevé de l'héparine, le coût de production est supérieur à 20 francs par emballage de cinq.

L'OFSP refuse une augmentation du prix.

La maison Drossapharm SA est donc contrainte d'envisager la cessation de la distribution de cet important produit, ce qui pourrait entraîner des risques de santé considérables pour les patientes et les patients concernés.

Il est intolérable que l'administration refuse d'entendre une entreprise, voire qu'elle la force à produire en dessous des prix de fabrication, acceptant du même coup un problème d'approvisionnement pour un médicament vital. Un mécanisme régulateur permettant des hausses de prix dans certaines conditions doit donc être mis en place.

### **Produire en Suisse au lieu d'imposer des stocks obligatoires**

La constitution de stocks obligatoires est une mesure transitoire et coûteuse prise à court terme. Elle est aujourd'hui déjà financièrement supportée par les fabricants ou les distributeurs.

Les fabricants sont contraints par une directive de la Confédération de stocker des médicaments importants pour l'approvisionnement national, mais leurs frais de stockage ne sont pas suffisamment indemnisés. Ces coûts non rétribués constituent une charge supplémentaire pour les fabricants, si bien qu'ils sont contraints de supprimer de plus en plus de médicaments de ce type dans leur assortiment.

La production en Suisse d'un nombre maximal de médicaments importants pour l'approvisionnement de base est donc clairement préférable à l'extension des stocks obligatoires.

Partant de ce qui précède, il faut bien admettre que l'extension des stocks obligatoires ne vise que les symptômes du mal et provoque des coûts subséquents considérables. En effet, le stockage excessif par rapport aux besoins normaux provoque des frais d'élimination que la Confédération serait contrainte de compenser. Les stocks obligatoires actuels ne lui coûtent rien. Conclusion: contrairement à l'extension des stocks obligatoires, le renforcement de la production en Suisse s'attaque à la racine du mal et constitue donc une bien meilleure option.

### **En Suisse pour la Suisse – par conviction**

Pour réduire les risques décrits plus haut les six entreprises regroupées au sein du Groupement d'intérêt PME Pharma Suisse continueront de produire en Suisse pour le marché suisse des médicaments importants pour les soins de base. Elles sont aussi prêtes, dans certaines conditions-cadres, à augmenter leurs capacités de production en période de crise, voire de manière permanente, et à produire une palette de médicaments nettement plus large sur place.

Des entretiens avec des fabricants domiciliés en Suisse sont prévus dans le but d'examiner une extension de la production d'au moins un certain nombre de substances actives importantes, si bien que des chaînes de production complète pourraient être mises en place en Suisse.

La sauvegarde et l'extension de la production pharmaceutique suisse n'est cependant possible que si les conditions-cadres le permettent: prix couvrant les frais de production plus élevés en Suisse et correspondant au niveau du pouvoir d'achat, procédures d'autorisation aussi simples que possible de sites de production, obstacles à l'admission aussi faibles que possibles et taxes raisonnables pour les différents médicaments.

Les obstacles à franchir pour obtenir une autorisation ou une admission en Suisse sont trop souvent excessifs et nettement plus élevés qu'à l'étranger (y compris l'espace UE). Nombre de ces obstacles sont de nature purement administrative et ne sont utiles ni à la sécurité de la médication, ni à celle des patients. Leur principal effet est d'augmenter les taxes.

## En Suisse pour la Suisse – par conviction

### Groupement d'intérêt PME Pharma Suisse



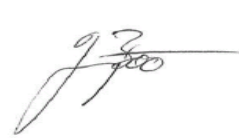
A.Vogel AG, Roggwil  
Hans Züllig, responsable marché suisse



Drossapharm SA, Bâle  
Jürg Lutz, propriétaire



IBSA Institut Biochimique SA, Pambio-Noranco  
Maleša Ulrico Sidjanski MSc ETHZ,  
Head Swiss Operations



Max Zeller Söhne SA, Romanshorn  
Dr. Georg Boonen, CEO



Permamed AG, Therwil  
Christian Lutz, propriétaire  
Président du conseil d'administration



Streuli Pharma AG, Uznach  
Claudia Streuli, propriétaire,  
Présidente du conseil d'administration

### Le Groupement d'intérêt PME Pharma Suisse

Fondé en mars 2015, le Groupement d'intérêt PME Pharma Suisse réunit six entreprises pharmaceutiques qui développent et produisent des médicaments en Suisse et les distribuent principalement sur le marché suisse de la santé pour les soins de base. Grâce au domicile suisse des sociétés et des sites de fabrication et à la diversité thérapeutique de leur production, ces entreprises contribuent à la sécurité de l'approvisionnement de la Suisse. Le Groupement d'intérêt s'engage en faveur d'une offre de médicaments qui ont fait la preuve de leur efficacité ainsi que de thérapies bien supportées et à un prix abordable. Il demande en contrepartie un système de formation des prix équitable, encourageant la concurrence et transparent, un système qui tienne compte des besoins des entreprises produisant en Suisse à des coûts suisses.

Les membres du Groupement d'intérêt PME Pharma Suisse sont conscients de la forte pression politique en faveur d'économies dans le secteur des médicaments et ils sont prêts à soutenir des mesures judicieuses et proportionnées dans ce sens.

Informations supplémentaires sur le Groupement d'intérêt: [www.ig-pharma-kmu.ch](http://www.ig-pharma-kmu.ch)

Contact: Salvatore Volante, Secrétariat Groupement d'intérêt PME Pharma Suisse,  
mobile 079 / 395 66 75, [salvatore.volante@mmconsult.ch](mailto:salvatore.volante@mmconsult.ch)